

lastres, les ornements des chapiteaux et ceux des tailloirs sont des réminiscences incontestables de l'art antique.

L'église de l'Observance n'est plus, mais, il y a quelques années à peine, le touriste pouvait encore examiner le curieux mélange du style ogival de l'église élevée par Charles VIII, à la fin du quinzième siècle, et du style de renaissance de la chapelle des Bonvisi dans les ruines pittoresques qui étaient au pied de la montée de l'Observance.

Des constructions religieuses du seizième siècle le portail de Saint-Nizier demeure seul intact. Nous ne saurions trop répéter, à son sujet, combien il est déplorable que les architectes chargés de restaurer ou de terminer les monuments religieux ne conservent pas toujours le cachet original de ces monuments, et ne craignent pas de rompre l'harmonie du vaisseau en brisant volontairement l'unité de style. Philibert Delorme revenait, il est vrai, d'Italie lorsqu'il fut, en 1536, chargé de faire ce portail; il était parti fort jeune pour Rome, et là il s'était enthousiasmé des monuments gréco-romains qu'il ne se lassait pas de mesurer; il avait lu et médité les écrits de Vitruve et d'Alberti; il avait assisté à la rénovation de l'architecture opérée à Rome par les grands artistes du commencement du seizième siècle: il lui était difficile, reconnaissons-le, de résister à la tentation de montrer, à cette première occasion, les connaissances qu'il avait acquises. Le portail de Saint-Nizier avec son cul-de-four orné de caissons sculptés, ses colonnes et ses pilastres d'ordre dorique, son entablement denticulaire et les niches dans les entrecolonnements, est une étude magistrale quoique un peu lourde d'aspect (1). Dans cette rémi-

(1) Philibert Delorme ne l'acheva pas, et fut appelé à Paris par le cardinal du Bellay. (Voir Perneti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, I, p. 379.) Il ne faut donc pas le rendre responsable des fautes qui viennent sans doute d'une exécution inintelligente.